

# RALLYE DES 1001 CHALETS DU 05 AU 09 JUIN 2018

BULLETIN D'INSCRIPTION A RENVOYER AU PLUS TARD LE 30/11/2017

SOIT PAR MAIL : [marc@poons.be](mailto:marc@poons.be) - SOIT PAR FAX AU 00 32 (2) 375 96 43

## Coordonnées:

### PILOTE

Nom :  
Prénom :  
Date de naissance :  
Adresse :

### COPILOTE

Nom :  
Prénom :  
Date de naissance :  
Adresse :

Téléphone :

Téléphone :

Email :

Email :

Taille<sup>1</sup> : (S) – (M) – (L) – (XL) – (XXL)

Taille : (S) – (M) – (L) – (XL) – (XXL)

## Voiture :

- D'avant-guerre jusqu'en 1985 ainsi qu'aux voitures exceptionnelles<sup>2</sup>  
 Régulièrement assurée et en ordre de contrôle technique et d'immatriculation

Marque : .....

Modèle : .....

Année de fabrication : .....

Plaque d'immatriculation : .....

Particularité : .....

## Type de chambre souhaitée :

- 1 ou 2 chambres SINGLE (individuelle)       1 chambre TWINS à deux lits séparés  
 1 chambre DOUBLE à grand lit       1 chambre SUITE (le prix vous sera précisé après votre demande)

## Engagement :

Je souhaite m'inscrire au « Rallye des 1001 Chalets » 2018 et désire engager :

voiture (s) pilote & copilote compris

accompagnateur(s) complémentaire(s)

### Règlement :

Toutes les voitures doivent être en parfait état de marche et posséder un triangle de panne, un rétroviseur, un extincteur, une trousse de secours et un gilet de sécurité. L'organisateur se réserve le droit de modifier l'itinéraire et de prendre, à n'importe quel moment toute disposition d'urgence pour le meilleur déroulement de la randonnée. L'organisateur se réserve le droit d'admettre et d'exclure du rallye tout participant qui ne se conformerait pas au code de la route où dont le comportement serait de nature à nuire à l'image de marque de cette randonnée. Chaque participant reste responsable de ses propres objets et de sa voiture. En aucun cas, la responsabilité de l'organisateur ne pourra être mise en cause à l'occasion de vols, pertes, incendie, dégâts, actes de vandalisme et accident.

La plus grande prudence est donc de rigueur tout au long du parcours. Les participants s'engagent à respecter le Code de la route et les limitations de vitesse dans tous les pays traversés.

La loi sur la tolérance de l'alcool au volant reste extrêmement sévère à l'encontre des contrevenants : l'organisateur recommande la plus grande prudence et ne pourra être tenu responsable en cas d'excès et de leurs conséquences.

Le signataire du présent bulletin d'inscription dégage l'organisateur de toute responsabilité, aucune exclue, découlant de sa participation au Rallye des 1001 Chalets du 05 au 09 juin 2018. Il déclare que l'état de son véhicule et les assurances qui le couvrent sont conformes à la législation et aux règlements en vigueur dans les pays traversés et visités.

Il confirme que le véhicule inscrit ci-dessus est couvert suivant les législations en cours durant sa participation au présent rallye.

Signature (précédée de la mention « **lu et approuvé** »)

<sup>1</sup> A préciser

<sup>2</sup> L'organisateur se réserve le droit d'accepter ou de refuser une voiture à l'inscription et au départ.